

REVISION DU PLU

Arrêté le: 27 janvier 2020

Approuvé le:

Exécutoire le:



VISA

Date:

Le Président,
Jean-Michel LALLE

Modifications - Révisions - Mises à jour

Bilan de la concertation

1.2

1	-	Modalités de la concertation	3
2	-	Déroulement de la concertation	4
3	-	Bilan de la concertation	5
		3.1 - Les observations orales	5
		3.2 - Les observations écrites et lettres reçues en Mairie	5
4	-	Conclusion	5
5	-	Annexes	6

/ - Modalités de la concertation

Par délibération du conseil communal en date du 18 septembre 2017, la commune de Bozouls a décidé de procéder à la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

De ce fait, le conseil communal a défini les modalités d'une concertation qui figure comme l'un des points forts de la loi SRU, et qui a pour but d'informer et d'associer les habitants tout au long de la procédure d'élaboration du PLU.

Les modalités de concertation retenues par la délibération prescrivant la révision du PLU ont été les suivantes :

- Publication d'un avis d'ouverture de la phase de la concertation sur le site internet de la commune (www.bozouls.fr), dans la rubrique des annonces légales du journal et affichage de cet avis en mairie.
- Mise à disposition en mairie d'un registre destiné à recueillir toutes les observations du public et d'une adresse mail pour faire parvenir les observations du public.
- Organisation d'au moins deux réunions publiques d'information et d'échanges sur le projet jusqu'à l'arrêt du projet de PLU.

- Informations sur l'état d'avancement de la procédure de révision générale du PLU dans le bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

2- Déroulement de la concertation

Conformément à la loi SRU, prescrivant une large concertation de la population, la Commune de Bozouls a mis en place les moyens définis dans la délibération pendant toute la période d'études et de réflexion menant à l'arrêt du projet de révision du PLUi.

Elle a notamment organisé :

- la publication de la délibération de prescription,
- la mise à disposition d'un registre de concertation et la communication d'une adresse numérique: urbanisme@bozouls.fr,
- des réunions régulières avec la commission urbanisme au sein du conseil municipal (membres du conseil municipal chargés de suivre la procédure),
- des réunions de présentation et d'information avec l'ensemble du conseil municipal; auxquelles s'ajoute l'évocation du projet de révision lors de plusieurs conseils municipaux, afin d'informer l'équipe municipale de l'avancement du projet,
- des réunions avec l'ensemble des personnes publiques associées, à chaque étape de la procédure (diagnostic du territoire, présentation du PADD, propositions de zonage...),
- une réunion publique de présentation du diagnostic territorial et du PADD le 26 mars 2019,
- une deuxième réunion publique de présentation du projet de révision du PLU, en prévision de l'enquête publique, le 17 décembre 2019.
- des articles de presse, des affiches, des parutions sur le site internet et le bulletin municipal, ayant tour à tour pour objet : la prescription de la révision, les réunions publiques, l'avancement de la procédure, etc.
- le débat concernant le PADD, tenu au sein du conseil municipal, en séance du 6 mai 2019,
- une réunion d'information en conseil communautaire expliquant les enjeux du projet et de sa poursuite, en séance du 14 octobre 2019.

3 - Bilan de la concertation

4 - Conclusion

3.1 - LES OBSERVATIONS ORALES

Concernant les réunions publiques, elles ont fait l'objet d'un intérêt certain de la part de la population :

Environ 25 personnes ont assisté à la réunion publique du 26/03/2019 consacrée à la procédure de révision, au diagnostic territorial et à la présentation du PADD. Le public a accueilli avec attention et intérêt les présentations du diagnostic et du PADD. Il a marqué un intérêt particulier pour les questions relatives à l'énergie.

Environ 20 personnes ont assisté à la réunion publique du 17/12/2019 concernant la présentation globale du projet de PLU. La réunion a représenté une opportunité pour faire un point étape du projet de révision, ayant été présenté le jour même aux personnes publiques associées, lesquelles ont formulé des observations à étudier par la collectivité.

La réunion a permis de présenter les différents outils mis en oeuvre au travers du PLU afin de traduire les orientations retenues dans le cadre du PADD; et de rappeler le contexte, au sein duquel le PLU se construit.

Ont notamment été soulignés par le public :

- Les efforts mis en oeuvre pour à la fois permettre le développement de la commune

et la préservation des espaces agricoles et naturels.

- La volonté de diversification de l'offre en logements, à l'échelle de la commune et du bourg.
- L'affirmation de la centralité du bourg, en y prévoyant la préservation des cellules commerciales stratégiques, le développement de diverses typologies de logements (maisons individuelles, habitat groupé et habitat collectif), le développement économique notamment au droit de la ZA des Calsades.

3.2 - LES OBSERVATIONS ÉCRITES ET LETTRES REÇUES EN MAIRIE

Depuis la prescription de la révision, le registre de concertation n'a fait l'objet d'aucune observation. En revanche, 77 demandes écrites ont été reçues en mairie (courriers ou mails). Chaque demande a fait l'objet d'un courrier de réponse, précisant la bonne réception et l'analyse dans le cadre du projet de PLU. Les observations formulées relèvent principalement de l'intérêt privé (classement des parcelles en zone constructible); quelques-unes portent cependant sur des questions relatives aux zones économiques (par exemple, autoriser les constructions en limite de propriété) ou au patrimoine.

Les moyens de communication mis en oeuvre (publications, bulletin, réunions) démontrent la volonté de la commune et de la communauté de communes d'associer les habitants du territoire de la commune de Bozouls à la révision du PLU conformément aux dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, prescrivant une large concertation.

Les observations portant principalement sur des demandes d'intérêt privé n'ont pas entraîné de modifications du projet d'intérêt général de la commune.

PARUTIONS INFORMANT DE LA PRESCRIPTION ET DU LANCEMENT DU PROJET



Centre Presse - 29 septembre 2017



Centre Presse - 22 mai 2018

SITE INTERNET

ÉVÉNEMENTS

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Bozouls

Commune de BOZOULS



LANCEMENT DU PLU

Lundi 14 mai 2018 s'est tenue la réunion de lancement de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Bozouls.

Cette réunion rassemblait des représentants de la commune ; des représentants des personnes publiques associées (Services de l'Etat, Conseil Départemental, etc.) ; ainsi que le groupement d'études désigné pour mener les études : OCTÉHA, Rural Concept et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron.

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

La commune de BOZOULS engage la révision de son PLU.

Vous nous rejoignez sur ce point.

Un registre de concertation est à votre disposition à la mairie.



www.bozouls.fr - mise en ligne le 14 mai 2018

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document dont les missions sont multiples: il sera l'outil qui permettra d'orchestrer les différents projets en donnant une cohérence aux aménagements de notre territoire sur les dix prochaines années, et il fixe les règles d'utilisation du sol.

Il prend en compte les nouvelles dispositions législatives et réglementaires notamment en matière de protection de l'environnement, d'habitat et d'équipement dans un souci de développement durable. Il se fait en concertation avec les personnes publiques associées et les habitants.

LA PHASE EN COURS

Dès à présent, nous entrons dans une phase active concernant ce projet : la première étape qui consiste en la réalisation du diagnostic territorial est d'ores et déjà engagée. Elle vise à établir un état des lieux, croisant divers axes d'analyse : démographie, habitat, économie, paysage, environnement, réseaux, bilan des documents d'urbanisme actuellement en vigueur, etc. Ce diagnostic a pour objectif de mettre en avant les atouts et faiblesses du territoire par thématique, et de mettre en exergue les enjeux ; pour établir un outil d'aide à la décision, indispensable à la mise en œuvre d'un projet d'intérêt général à l'échelle de notre territoire.

Cette phase se clôturera par la présentation du diagnostic communal aux élus et aux Personnes Publiques Associées (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Chambres consulaires, etc.).

VENEZ-VOUS EXPRIMER !!!

Dès aujourd'hui, un registre de concertation est à votre disposition à la mairie.

à Bozouls

Urbanisme

RÉVISION DU PLU





Le 18 septembre 2017, le Conseil Municipal a pris une délibération pour réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire unique pour toute la commune. Il planifie l'utilisation du sol en fonction des besoins de la population. Il impose les règles de constructions claires et applicables à tous selon des secteurs définis. Il protège et préserve les patrimoines architecturaux et naturels. Cette décision a été prise car il est nécessaire d'adapter le PLU actuel, qui a déjà plus de 7 ans, aux évolutions législatives, réglementaires mais surtout aux besoins de la Commune de ses administrés.

Réviser le PLU, c'est avant tout s'interroger sur le développement de la commune dans le futur. C'est bâtir les grandes orientations d'aménagement et d'urbanisme dans un double objectif : celui d'un développement durable et celui d'une réponse adaptée aux besoins des habitants, des entreprises, des acteurs du territoire. Par rapport à cette révision, les administrés seront concertés par l'intermédiaire de réunions publiques ; de plus ils peuvent faire part de leurs observations auprès de la mairie. Les habitants peuvent suivre l'état d'avancement de la procédure de révision par l'intermédiaire du site internet de la Commune.

Urbanisme

PLU



Une réunion publique sera programmée, début 2019, retravaillant le diagnostic et le PADD.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOZOULS

Nous vous en informons lors de notre dernier Bulletin Municipal, le Conseil Municipal a engagé la révision du PLU (par délibération du 18 septembre 2017), à l'échelle de l'ensemble de son territoire. Pour mémoire, le PLU est un document d'urbanisme qui doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, mettant en adéquation les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités et le fonctionnement de notre territoire, pour les 10 ans à venir. Depuis son lancement, et notamment le recrutement du groupement d'études (OC'TEHA - Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - Rural Concept), le projet avance et se poursuit.

LE DIAGNOSTIC A ÉTÉ PRÉSENTÉ EN OCTOBRE 2018.

- Il souligne les points suivants :

- Une croissance démographique installée et soutenue depuis les années 60
- Un parc de logements en progression, ne parvenant pas à répondre à la demande : Sur les 10 dernières années, le territoire a fait l'objet de 198 nouveaux logements. Il apparaît que l'offre ne permet pas de répondre à la demande qui se veut croissante et diversifiée.

- **Bozouls - pôle de centralité, pôle économique et d'emplois**
Le taux d'activité enregistré sur la commune est de 81,1 %. Le territoire est marqué par l'activité agricole, l'industrie, la construction, le commerce et les services à la personne. L'activité touristique du territoire met l'accent principalement sur la découverte du Canyon de Bozouls et du patrimoine local. La commune est caractérisée par la densité et la diversité de ses équipements (commerces, services, équipements publics, déploiement de la fibre optique), ce qui souligne son rôle de pôle de centralité.
- **Paysage et Environnement, un cadre de vie attractif**
A l'échelle du bourg, des villages et hameaux, le diagnostic souligne la richesse du patrimoine et les caractéristiques du bâti traditionnel, respectueux du territoire et de ses caractéristiques, modèle duquel les projets de développement devront s'inspirer afin de perpétuer un cadre de vie de qualité. On note la présence sur le territoire d'un site Natura 2000, 5 ZNIEFFs (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologiques faunistiques et Floristiques) et d'un espace naturel sensible (ENS du Canyon de Bozouls) témoignant de la richesse écologique de la commune.

DEPUIS OCTOBRE 2018, S'ENGAGE L'ÉTAPE SUIVANTE AVEC L'ÉLABORATION DU PADD.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) est un véritable outil de développement et de planification. Il définit les grands principes à mettre en œuvre pour assurer un développement durable en regard des objectifs suivants: assurer la diversité de l'occupation des territoires, faciliter l'intégration urbaine des populations, valoriser le patrimoine, veiller à une utilisation économe et valorisante des ressources, assurer la santé publique, organiser la gestion des territoires, favoriser la démocratie locale.

LA CONCERTATION

Nous vous rappelons que la commune de Bozouls met à votre disposition un registre vous permettant de vous exprimer sur le projet de PLU en mairie. De même, vous pouvez également adresser vos observations par mail : urbanisme@bozouls.fr.

➤ Fin 2019, une enquête publique sera menée sur la commune concernant le projet de P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et vous permettra d'en prendre connaissance et de vous exprimer sur ce dossier

36

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - JANVIER 2019

Urbanisme

PLU



LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EST EN COURS...

Cela fait déjà plusieurs mois que des membres du conseil municipal travaillent sur le nouveau plan d'urbanisme de la commune ; l'ancien date de 10 ans et la demande d'habitat et de construction est soutenue, confirme le maire « nous devons nous adapter aux nouvelles conditions ». Un travail de diagnostic a été réalisé et c'est la raison pour laquelle une réunion d'information publique a été organisée le mardi 26 mars à la mairie. Laurence Fayret du cabinet OC'teha a détaillé aux Bozoulois toutes les contraintes et tous les éléments qui entrent en vigueur lors d'une révision d'un PLU. Le PLU est un document charnière entre les objectifs stratégiques assez généraux des lois « cadre » et des politiques publiques nationales d'une part et les prescriptions d'aménagement très précises d'autre part. Sa force réside dans cette capacité à lier les aspects stratégiques, opérationnels et réglementaires du projet. Le PLU couvre l'ensemble du territoire communal, traduit son projet, régit le droit des sols ; il est révisable et modifiable. De nombreux acteurs publics sont associés au projet avec un cadre juridique : respecter les orientations nationales, régionales et les orientations supra-territoriales. L'étude comprend le diagnostic et le projet d'aménagement et de développement durable a été réalisée ; vient maintenant la mise en œuvre du projet avec une consultation des personnes publiques associées, de l'autorité environnementale, puis une enquête publique sera engagée (fin 2019) suivie d'une analyse des avis et enfin de l'approbation. Le constat fait apparaître 1 422 emplois sur le territoire communal et 1 288 actifs résidant sur ce territoire (à l'opposé d'une ville dortoir) ; ce territoire possède une forte identité touristique, une activité agricole très présente (65 structures) et un développe-



ment économique de l'intercommunalité entre les ZA Espallon, Bozouls et Lioujas. Renforcer l'accessibilité, protéger les paysages agricoles et naturels, préserver l'identité architecturale et patrimoniale et enfin prévenir les risques (inondation, pollution, mouvement de terrain et pollution sonore) seront pris en compte. Bozouls compte 2 863 habitants avec une tendance à la hausse (+ 400 habitants en 2030) ; l'objectif est de permettre la création d'environ 300 logements à l'horizon 2030, tout en favorisant le parc bâti existant, et en assurant la gestion économe de l'espace. C'est devant toutes ces contraintes qui ont été présentées au public que le PLU sera révisé. —

Urbanisme

PRÉCONISATIONS

Vous envisagez de construire une maison, une piscine, un garage, une terrasse, un abri de jardin, de changer ou repeindre les menuiseries extérieures, de refaire les joints de votre façade, de mettre des panneaux photovoltaïques... Vous ne savez pas comment vous y prendre : le service urbanisme est à votre entière disposition pour vous renseigner, vous conseiller et vous aider dans les démarches à entreprendre afin de réaliser vos projets. N'hésitez pas à nous consulter, soit



en vous adressant directement au service urbanisme de la Mairie de Bozouls soit par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@bozouls.fr

MUR DE CLÔTURE

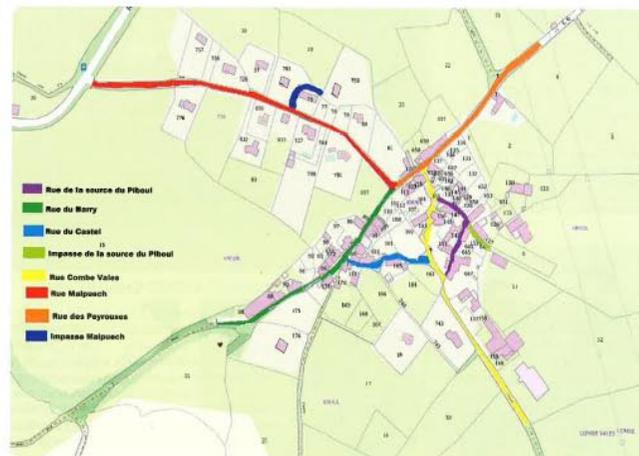
Certains murs de clôture ne sont toujours pas réalisés ou terminés après aménagement. Pour rappel, dans le Code de l'Urbanisme, il est précisé que les propriétaires doivent créer leurs façades et leurs murs de clôture, dans l'année qui suit leur construction. Sur certains quartiers, des travaux de réfection de la voirie ne pourront pas être réalisés avant la finition de ces murs de clôture. Nous vous invitons à régulariser ces situations prochainement. —

DÉNOMINATION DES RUES DU VILLAGE D'ABOUL

Autour de l'élu local, les habitants d'Aboul se sont réunis le samedi 30 mars à 11 h pour déterminer les noms de leur cher village. Cette démarche ayant comme objectif de régler les problèmes liés aux livraisons à domicile, à améliorer

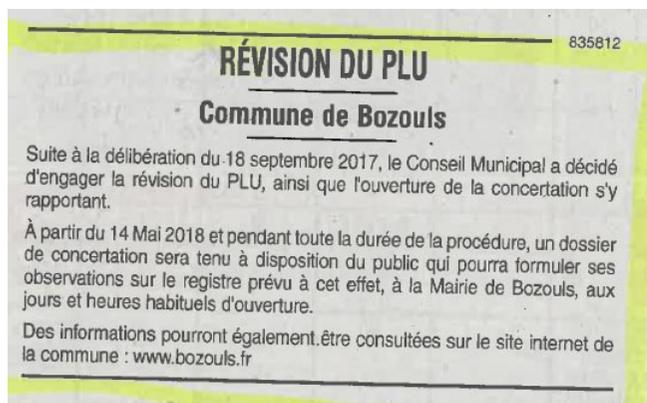
l'intervention des secours ou tout autre service utilisant nos adresses exactes. Après quelques échanges, les noms des rues et des impasses ont été choisis. Suite à ce choix, un numéro a aussi été attribué à chaque habitation. Il ne reste

plus aux habitants qu'à diffuser leur nouvelle adresse auprès des différents services. Pour le faire, ils peuvent demander une attestation d'adresse en Mairie. —

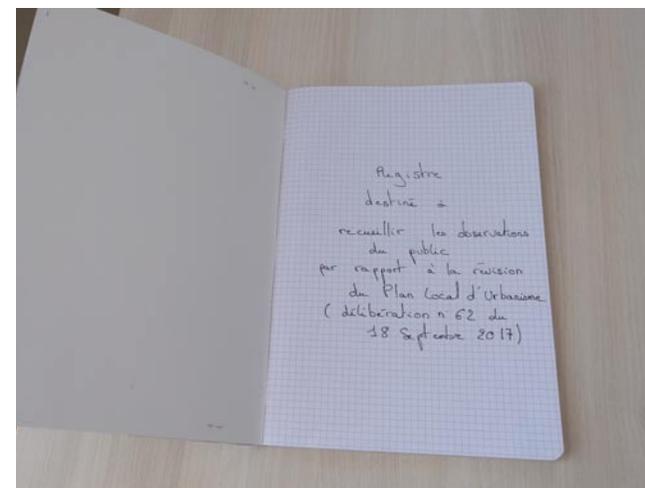
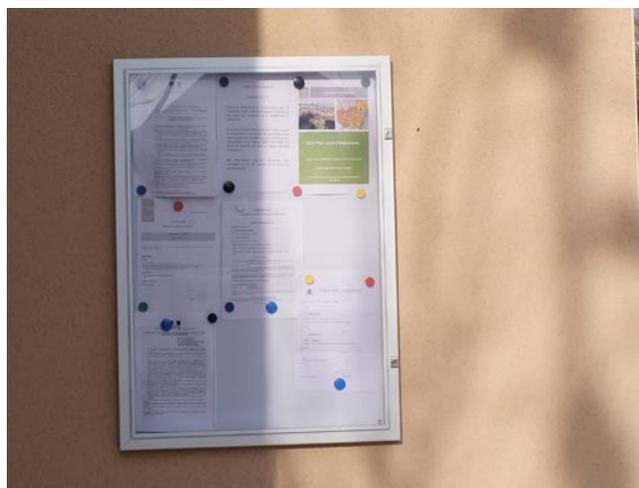
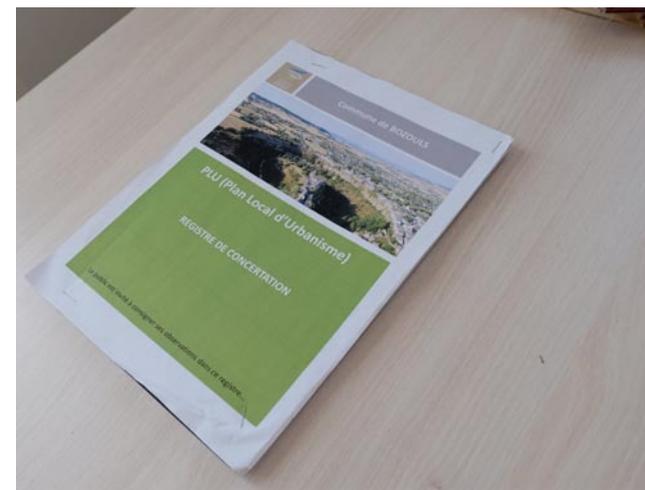


5 - Annexes

REGISTRE DE CONCERTATION



Centre Presse - 26 mai 2018

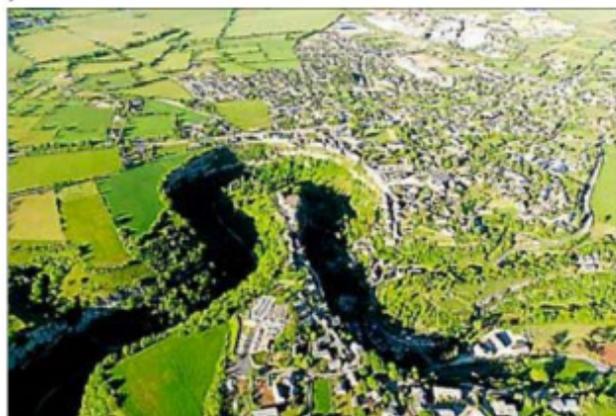


5 - Annexes

ARTICLES DE PRESSE INVITANT À LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26/03/2019

Bozouls

La commune étudie son nouveau plan local d'urbanisme



Une réunion publique consacrée au diagnostic et au PADD (projet d'aménagement et de développement durable) est programmée le mardi 26 mars à 18 heures salle du conseil municipal de l'hôtel de ville. La municipalité invite les habitants à venir s'informer sur la démarche, car la réunion a pour objet la présentation de la procédure du PLU, de la synthèse du diagnostic territorial et du PADD. Le PADD exprime les grandes orientations d'aménagement et de développement structurant le projet de territoire et le devenir de la commune de Bozouls. Il s'agit d'un projet d'intérêt général. Les

Bozouls revisite son plan d'urbanisme.. questions relevant de l'intérêt privé par la mise en place du zonage ne seront pas abordées au cours de la réunion.

En bref

Portes ouvertes. L'école publique Arsène-Ratier organise ses Portes ouvertes le samedi 23 mars de 9 heures à 12 h 30. Rencontre avec les enseignants et les parents d'élèves, expositions-jeux ateliers- visite des classes.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dans le cadre de la concertation prévue pendant la révision du PLU, une réunion publique aura lieu mardi 26 mars à 18h à la salle du Conseil municipal à la mairie de Bozouls, pour la présentation de la procédure de révision du PLU, et la synthèse du diagnostic territorial et du PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durables).

Pour mémoire, le PADD exprime les grandes orientations d'aménagement et de développement structurant le projet de territoire et le devenir de la commune de Bozouls. Il s'agit d'un projet d'intérêt général ; les questions relevant de l'intérêt privé par la mise en place du zonage ne seront pas abordées au cours de la réunion.

Bulletin d'Espalion - 21 mars 2019

AFFICHAGE



Gymnase intercommunal

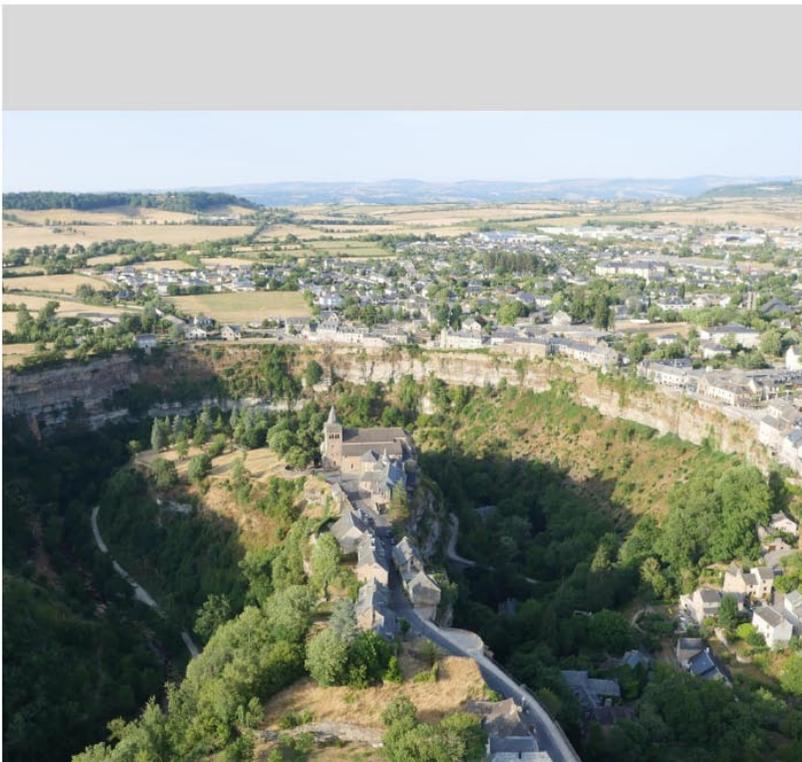


Salle de fêtes

INVITATION À LA RÉUNION PUBLIQUE DU 26/03//2019 - SITE INTERNET

Site officiel de la commune de Bozouls

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DU PADD- 26 MARS 2019



Commune de
Bozouls

Réunion publique
26 mars 2019

Révision du PLU



5 - Annexes

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DU PADD- 26 MARS 2019



Bozouls

La révision du Plan local d'urbanisme de la commune est en cours

Cela fait déjà plusieurs mois que des membres du conseil municipal travaillent sur le nouveau plan d'urbanisme de la commune. L'ancien date de 10 ans et « la demande d'habitat et de construction est soutenue », confirme le maire : « Nous devons nous adapter aux nouvelles conditions. » Un travail de diagnostic a été réalisé et c'est la raison pour laquelle une réunion d'information publique a été organisée mardi 26 mars en mairie.

Laurence Fayret du cabinet OC'teha a détaillé aux Bozoulais toutes les contraintes et tous les éléments qui entrent en vigueur lors de la révision d'un Plan local d'urbanisme (Plu). Ce dernier est un document charnière entre les objectifs stratégiques assez généraux des lois cadre et des politiques publiques nationales et les prescriptions d'aménagement très précises



Laurence Fayet avec les élus, présente les règlements de la révision.

d'autre part. Sa force réside dans cette capacité à lier les aspects stratégiques, opérationnels et réglementaires du projet. Le Plu couvre l'ensemble du territoire communal, traduit son projet, régleme le droit des sols. Il est révisable et modifiable ; de nombreux acteurs publics sont associés au projet avec un cadre juridique : respecter les orientations nationales, les régionales et les

orientations supra territoriales. Une phase étude est en cours qui comprend le diagnostic, le projet d'aménagement et de développement durable. Viendra la mise en œuvre du projet avec une consultation des personnes publiques associées de l'autorité environnementale puis une enquête publique sera engagée (fin 2019), suivie d'une analyse des avis et enfin approbation par le conseil municipal prévu en 2020. Le constat fait apparaître 1 422 emplois sur le territoire

communal et 1 288 actifs résidant sur ce territoire (à l'opposé donc d'une ville-dortoir). Ce territoire possède une forte identité touristique, une activité agricole très présente (65 structures) et un développement économique de l'intercommunalité entre les ZA Espalion, Bozouls et Lioujas. Renforcer l'accessibilité, protéger les paysages agricoles et naturels, préserver l'identité architecturale et patrimoniale et, enfin, prévenir les risques (inondation, pollution, mouvement de terrain et pollution sonore).

Bozouls compte 2 863 habitants avec une nette tendance à la hausse (objectif permettre la création d'environ 300 logements à l'horizon 2030) tout en favorisant le parc bâti existant, en assurant la gestion économe de l'espace.

L'ensemble de ces contraintes a été présenté au public.

Centre Presse - 03 avril 2019

ARTICLES DE PRESSE INVITANT À LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17/12/2019

14 CAUSSE - LAISSAGAIS - SÉVÉRAGAIS

En bref

Réunion publique. Après une première réunion publique, tenue le 26 mars, consacrée à la présentation de la révision du PLU, une deuxième réunion publique aura lieu le 17 décembre, à 20 heures à la salle du conseil municipal de la mairie. La réunion a pour objet la présentation du projet PLU, avant l'enquête publique. Pour rappel, le PLU est un document de planification urbaine. Il recherche l'équilibre entre plusieurs enjeux, notamment urbains, économiques, agricoles, sociaux et environnementaux. Il s'agit d'un projet d'intérêt général, les questions ou points relevant de l'intérêt privé ne seront pas abordés au cours de la réunion.

Centre Presse - 12 décembre 2019

AFFICHAGES



INVITATION À LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17/12/2019 - SITE INTERNET

COMMUNE DE BOZOULS

LA MAIRIE DE BOZOULS | VIVRE À BOZOULS | HISTOIRE & PATRIMOINE | TOURISME & DÉCOUVERTES | ÉCONOMIE & DÉVELOPPEMENT | ACTUALITÉS & PRESSE

Notre énergie pour leur avenir

Commune de Bozouls

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique

Mardi 17 décembre 2019

Bozouls | Hôtel de Ville |

Infos pratiques En 1 clic

COMMUNE DE BOZOULS

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Réunion publique

Consacrée à la présentation globale du projet de PLU

Actualités

AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX

Réunion publique Plan Local d'Urbanisme

Bozouls
Hôtel de Ville
17 décembre 2019

Après une première réunion publique, tenue le 26 mars, consacrée à la présentation de la révision du PLU, une deuxième réunion publique aura lieu le 17 décembre, à 20 heures à la salle du conseil municipal de la Mairie. La réunion a pour objet la présentation du projet de PLU, avant l'enquête publique. Pour rappel, le PLU est un document de planification urbaine. Il recherche l'équilibre entre plusieurs enjeux, notamment urbains, économiques, agricoles, sociaux et environnementaux. Il s'agit d'un projet d'intérêt général, les questions ou points relevant de l'intérêt privé ne seront pas abordés au cours de la réunion.

- ACTIVITÉS / ASSOCIATIONS
- AMÉNAGEMENTS / TRAVAUX
- CULTURE / EXPOSITIONS
- ÉCONOMIE
- ENVIRONNEMENT
- ÉVÉNEMENTS
- HISTOIRE / PATRIMOINE
- JUNESSE / ÉCOLE
- MANIFESTATIONS
- PRESSE
- PROMOTION / TOURISME
- SPORT / CLUBS

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION GLOBALE DU PROJET DE PLU - 17/12/2019

Communauté de Communes
Comtal Lot et Truyère
Commune de Bozouls



Présentation du projet
de PLU avant arrêt

17 décembre 2019

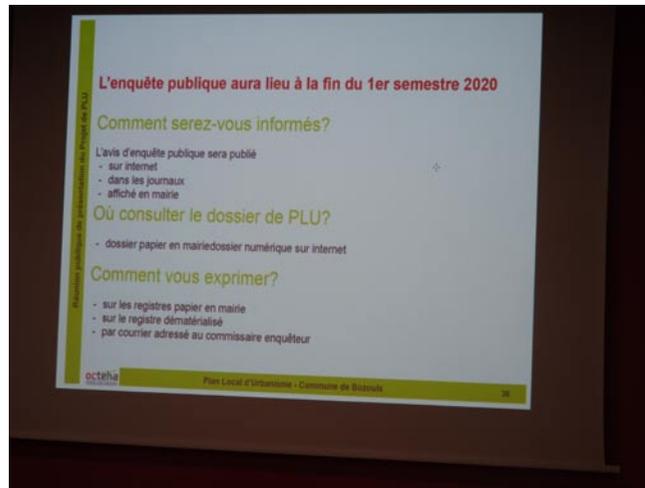


Plan Local d'Urbanisme - Commune de Bozouls

1



RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION GLOBALE DU PROJET DE PLU - 17/12/2019



ARTICLES DE PRESSE INFORMANT DE LA TENU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 17/12/2019

Bozouls

L'avancement du plan local d'urbanisme (Plu) suit son cours

La première réunion publique consacrée à la présentation de la procédure de révision du Plu s'est tenue le 26 mars dernier. Une deuxième réunion publique sur le sujet a eu lieu le 17 décembre en mairie.

Cette deuxième information était donnée par Laurence Fayret, responsable du service urbanisme et Philippe Schaab, directeur de la société Oc'téha qui accompagne et aide les collectivités à définir les territoires dans le cadre de la loi. Les étapes de la procédure sont longues et complexes. La première phase d'étude où l'on a procédé à un diagnostic territorial afin d'établir un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été présentée au public en mars 2019. Ce mardi c'est une présentation détaillée pour comprendre les zones, les équilibres pour préserver l'environnement. « *Les élus ne*



Laurence Fayet présente les contraintes de la révision du PLU.

font pas ce qu'ils veulent, les contraintes des lois sont imposées et restrictives », précise M. Schaab. Suivra une consultation, au printemps 2020, des personnes publiques associées, de l'autorité environnementale et de la CDPENAF (commission départementale de la préservation des espaces naturels,

agricoles et forestiers). L'enquête publique est programmée à la fin du premier semestre 2020 et après analyse des avis et des modifications éventuelles, l'approbation du Plu sera donnée par le Conseil communautaire à l'automne 2020. Définition : secteur A 2 062,14 ha ce sont des terres de valeurs agronomiques destinées à l'activité agricole ; le secteur AP 2 967,93 ha des secteurs strictement protégés pour leur

sensibilité environnementale, paysagère ou en frange des secteurs urbanisés ; le secteur N 1 571,67 ha sont des zones naturelles à protéger en raison de la qualité des sites. Également le soutien de l'économie communale et communautaire est pris en compte sur 101,01 ha, les équipements sportifs 21,20 ha. Pour les zones disponibles à la construction l'organisation du développement, le renforcement de l'accessibilité, les enjeux touristiques sont pris en compte.

À ce jour 50 % de logements individuels, 10 % de logements groupés et 40 % en habitat collectif. « *Bozouls se développe et la demande locative est soutenue* », précise le maire Jean-Luc Calmelly. Le prochain rendez-vous pour l'enquête publique est fixé fin juin 2020. L'information sera donnée par la presse, sur internet et en mairie.

Centre Presse - 21 décembre 2019